

BUREAU DU 2905/2020 VISIOCONFERENCE

Membres présents : Bernard Barascud, Jean-Pierre Belmonte (arrivé à 19H25) Olivier Caubet, Claire Chevassus, Bernard Daru, Jean-Claude Ducros, Jean-Marc Fabre, Florian Mellet, Julien Rocoplan (a dû quitter à 20H40), Marion Vayre

Membres excusés :

Invités : Thérèse Combanière. Paul Martinez.

Ouverture de la séance à 18H37.

1. Procès Verbal de la réunion du 08/02/2020 Adopté à l'unanimité.

2. Retours sur les réunions fédérales

- Un conventionnement de 30K€ en faveur de l'emploi pour la saison prochaine aux ligues qui n'ont pas de CTR a été entériné. Le versement sera réalisé en 3 fois au cours de la saison prochaine.

- Une aide fédérale envers les clubs a été validée, à savoir, un avoir de 50% de l'engagement des équipes de nationale pour la saison prochaine et un avoir de la cotisation FFTT de 75 € (à verser par les clubs mais sera remboursée).

La communication maladroite de la FFTT sur les aides que pourraient mettre en place les ligues et les comités n'est pas du tout appréciée.

- La FFTT reconnaît enfin la formule de notre championnat féminin régional (groupe de travail fédéral sur le remaniement du championnat féminin).

- La version de SPID 2 ne sera pas prête pour juillet. Les tests n'ont pas encore été réalisés bien que l'application soit avancée à 80%.

- L'AG fédérale est maintenue en décembre. Les AG ligue doivent se tenir avant.

- La FFTT a passé de nouveaux partenariats sur 4 ans : Victas en textile (marque japonaise pour l'équipe japonaise) et Nittaku by Donic pour les balles.

- Covid19 : un document de reprise en extérieur a été communiqué (depuis de nouvelles dispositions ont été prises pour la reprise de l'activité en salle).

- De nouvelles informations sont obligatoires pour la saisie des licences dans SPID dans le cadre de la lutte contre les violences dans le sport : le lieu de naissance et le nom de naissance s'il est différent.

3. Reprise du ping dans les clubs, annonces du gouvernement

Les clubs peuvent rouvrir leur salle à partir du 2 juin suite à l'annonce gouvernementale. La FFTT a élaboré un protocole qui expose les contraintes de sécurité sanitaire (affiche et protocole).

Peu de clubs vont rouvrir dans ces conditions mais s'ils le font, ils devront tenir compte de ce protocole.

Un rappel de ces informations sera fait dans la prochaine communication aux clubs.

Dans ce contexte, les dirigeants et techniciens de la ligue se demandent s'il est raisonnable de maintenir ou non le stage régional prévu à Lézignan au mois d'août.

Il est décidé d'attendre l'évolution de la situation et les prochaines annonces gouvernementales qui en découleront.

4. Dossier de subvention PSF/ ANS et réunions de présentation

Le dossier de la ligue a bien été transmis.

Les dossiers des clubs et des comités ont été traités par la commission régionale en 2 réunions de 2H30 à 3H.

L'enveloppe clubs est de 45198 €, celle des comités est de 30597 €.

Une enveloppe sur les 7% du fonds supplémentaire a été sollicitée pour 10 clubs (10500€) et 5 comités (8000€). Certaines propositions ont d'ores et déjà été refusées compte tenu de ce nombre restreint (nous en avions proposé davantage).

Un Bureau fédéral se tiendra la semaine prochaine pour débattre des modalités d'attribution de ce fonds.

Bernard Daru fait part de son étonnement devant le constat que certains clubs bénéficient d'une bonne enveloppe alors que d'autres clubs ont été non bénéficiaires.

Marion Vayre rappelle que c'est une année de transition entre l'ancien CNDS et l'ANS où il fallait répartir une enveloppe globale qui baisse entre les anciens bénéficiaires qu'on ne devait pas trop « dépouiller » et les nombreux nouveaux arrivants.

5. Perte de la subvention BOP

Historiquement, cette subvention spécifique aux Pôles Espoirs hors CREPS était traitée par les DRJS. Malheureusement, elle ne sera plus perçue (18K€) via ce dispositif à compter de cette année.

Désormais, c'est l'ANS qui récupère le haut niveau et le traitement des demandes de subvention via les PPF (Projet de Performance Fédéral) dans lequel peut s'inscrire le fonctionnement des Pôles Espoirs.

Le dossier doit être déposé avant le 5 juin avec des critères plus restrictifs et ne concernera que le Pôle Espoir et pas le PNS. A cette heure, il est difficile d'affirmer que la ligue percevra quelque chose.

Des réunions ont eu lieu avec les clubs supports pour les en informer et pour leur annoncer que la ligue ne pouvant absorber ce manque à gagner devra baisser sa dotation aux clubs.

Une proposition de révision globale du fonctionnement du PE et de son financement sera proposée au Conseil de ligue pour la saison prochaine.

Une sélection plus affinée sera réalisée pour écarter les jeunes qui n'ont pas une vraie motivation afin d'éviter d'investir à perte sur des joueurs qui au final quittent le ping.

Il faut sensibiliser les parents sur le fait qu'ils ne participent pas sur la totalité du coût et que le club et

la ligue prennent la plus grande part à leur charge.

6. Point financier et aides financières COVID 19

Julien Rocoplan présente la trésorerie à fin avril.
La ligue a perçu une aide de 1500 € versée dans le cadre du Covid sur le fonds de solidarité.

Il présente une situation au 25/05 avec un résultat prévu de 16K€ sous réserve d'avoir eu connaissance de toutes les informations sur les dépenses en cours ou à réaliser d'ici la fin de la saison.

Le maintien des cours de la formation professionnelle BP/DE en visio-conférence permet de continuer à bénéficier des recettes et à réduire les dépenses en frais de déplacement notamment.

Les responsables de la formation du CREPS en sont vivement remerciés.

Tarifs 2020/2021

La proposition de tarifs tient compte de la décision de la FFTT de ne pas augmenter les tarifs des quotes-parts des licences.

Elle intègre un tarif de participation aux compétitions régionales qui n'étaient pas jusqu'à présent facturée (forfait services) et d'une nouvelle compétition la Coupe des clubs Occitans.

Aides et positionnement COVID 19

Pour les demandes de remboursement des licences prises en janvier, février et mars : il est proposé de ne pas les rembourser sachant que la FFTT n'a pas choisi cette voie et que nous aurons à lui payer les quotes-parts.

Pour les demandes de remboursement des inscriptions au critérium : il est proposé de faire un avoir si cela concerne le 4ème tour uniquement.

Enfin, il est proposé de faire un avoir ou de rembourser les engagements en championnat par équipe 2019-2020 à hauteur de 25 % du montant des engagements, ce qui représente environ 7000 € au total.

Les membres sont d'accord pour proposer ces dispositions au Conseil de ligue et de faire un vote numérique.

7. Prochaines dates à fixer

Le maintien de la date de l'AG au 6 septembre est-il toujours d'actualité ?

Sachant que les comités ont dérogation pour faire la leur après celle de la ligue, ce peut être gênant en cas de changement de gouvernance, les présidents de comité vont voter pour les postes de ligue.

Il est proposé de repousser la date de l'AG au 26 septembre et de maintenir les délais pour l'appel à candidatures à partir du 1er juin et le dépôt des listes au 15 juillet.

La date de la prochaine réunion du Conseil de ligue est fixée au 20 juin en visio-conférence à partir de 9H30.

Les membres sont d'accord.

La date limite des réaffiliations est fixée au 8 juillet comme l'an passé.

8. Point RH

Dispositif de confinement et retour de confinement

Trois salariés ont été en arrêt de travail pour garde d'enfants de la mi-mars au 30 avril puis ils ont été basculés au 1er mai sur le dispositif de chômage partiel avec maintien des salaires.

Les autres sont ou ont été en télétravail (Thérèse, Paul et Sylvain).

Entretien avec les salariés

Paul Martinez s'est entretenu avec chaque salarié pour faire un point général et recenser les besoins particuliers et les besoins en formation.

Ce qui ressort de ces entretiens en général, c'est le manque de perspective d'évolution de carrière au sein de la ligue.

Il présentera les nouveaux outils à la rentrée 2020 (recensement des heures de travail, demande de congés anticipés, agenda partagé) pour faciliter la gestion RH dans son ensemble tant pour les salariés eux-mêmes que pour les dirigeants.

Réunions avec les partenaires hors salariés ligue

Il est prévu de rencontrer les responsables du CREPS de Montpellier, de la ligue PACA, des comités du Gard et de la Haute-Garonne d'ici à fin juin pour mettre à plat les dispositions des conventions entre ces structures et la ligue.

Réunion avec l'ASPC Nîmes

Les dirigeants de l'ASPC Nîmes seront également sollicités pour revoir le cadre des missions de Guillaume Jean.

Demande de formation de Nathalie

Elle souhaite faire une licence en marketing et communication sur un an et demi.

Ce projet sera bénéficiaire tant d'un point de vue personnel que pour la ligue.

La formation est dispensée entièrement à distance avec 8h/semaine. Le coût est de 3500 €. A voir s'il y a une prise en charge possible via le CPF ou peut être le FNE.

Documents

Les contrats de travail et fiches de poste sont en cours de révision. Ils seront finalisés avant l'été.

Marion Vayre rappelle sa demande de créer des adresses mél professionnelles pour les salariés.

9. Points et questions diverses

Questionnaires clubs

Jean-Marc Fabre a relancé tous les comités. A ce jour, il reste peu de clubs qui n'ont pas répondu.

Il restera à faire un travail d'analyse approfondie pour décortiquer les réponses sur les différents items.

Cartes pros

Elle est obligatoire pour les éducateurs sportifs professionnels.

Un email sera envoyé aux éducateurs concernant leur carte pro pour qu'ils se mettent en conformité. Un contrôle sera mis en place pour vérifier.

La ligue ne travaillera pas avec les ES sans carte à jour.

Contrat Butterfly

L'équipementier et la ligue ont le souhait de resserrer les liens du partenariat existant. La ligue fait la proposition d'intégrer des contrats éducateurs. Christophe Legout voit avec la direction si c'est possible ou pas.

Outils de com pour la formation

Aucun outil de communication pour faire découvrir nos formations n'est actuellement existant.

Avec la délocalisation des formations sur les comités (Initiateur de Club et la saison prochaine Animateur Fédéral), c'est un besoin qui devient nécessaire.

Paul Martinez propose :

- Pour un budget de 1000 € de créer des flyers, affiches et kakémonos
- De créer un événement sur FB pour développer la formation en visio-conférence, notamment pour les dirigeants qui sont souvent pris par ailleurs

Les membres n'y voient pas d'inconvénient.

Annulation colloque ETR

Il sera reporté en septembre.

Calendrier 2020/2021

Le calendrier régional est approuvé à l'unanimité.

Il sera diffusé à l'ensemble des comités mardi prochain.

Fin de la réunion à 21H10.

Marion Vayre
Présidente de Ligue

Jean-Claude Ducros
Secrétaire Général